

Demande déposée le 17/04/2024	
Par :	Monsieur CARBOLET Frédéric
Demeurant à :	1 rue des sources 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Sur un terrain sis à :	1 RUE DES SOURCES 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Référence cadastrale :	214 ZD 855
Nature des Travaux :	Abri de jardin

N° DP 063 214 24 G0058

**Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE**

Vu la déclaration préalable présentée le 17/04/2024 par Monsieur CARBOLET Frédéric.

Vu l'objet de la déclaration :

- pour un abri de jardin ;
- sur un terrain situé 1 RUE DES SOURCES à LES MARTRES DE VEYRE.
- pour une surface de plancher créée de m<sup>2</sup> 16,85 m<sup>2</sup> ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021, et notamment le règlement de la zone Ug,

Vu l'affichage en mairie, le 22/04/2024 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu l'avis Favorable tacite de Direction Régionale des Affaires Culturelles - Archéologie Préventive en date du 31/05/2024,

**ARRETE**

*Article 1* : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

A LES MARTRES DE VEYRE, le

Le maire,



7 juin 2024  
par délégation  
*Pham*

L'Adjoint au Maire,  
Catherine PHAM

**NOTA BENE** : 1 - La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes d'urbanisme. Si tel était le cas, un avis d'imposition vous sera transmis ultérieurement par les services de l'Etat.

2 - Dès l'achèvement des travaux, il est impératif de déposer en mairie la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT – cerfa 13408 téléchargeable sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))